

## VILLE DE MAUBOURGUET

### EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 6 novembre 2014

Etaient présents : Jean NADAL, Marie BAUDOIN, Yves MENJOULOU, Catherine MARIENVAL, Pierre MANHES, Sylvain DOUSSAU, Sonia DELACROIX, Philippe ESTANGOY, Nathalie DE BRITO, Benjamin DORIAN, Mireille SEIMANDI, Pierre RENON, Isabelle CARCHAN, Jean Louis LASSALLE, Cathy LE NOAC'H, Christian POUBLAN, Isabelle CLERCQ, Damien LARROUQUE

Excusée : Sylvie DUBERTRAND

Secrétaire de séance : Mireille SEIMANDI

Le procès verbal de la séance du 11 septembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

#### Ordre du jour

Décisions - DE\_2014\_068

Demande de subvention \_ amendes de police - DE\_2014\_069

Demande de subvention \_ avenant 1 FEU 2013 2015 - DE\_2014\_070

Demande de subvention FAR - DE\_2014\_071

Demande de subvention DRAC - DE\_2014\_072

Répartition subvention \_ modificatif 1 - DE\_2014\_073

Règlement interne d'achat public - DE\_2014\_074

Désignation déléguée Station vertes de vacances - DE\_2014\_075

Coupe de bois \_ année 2015 - DE\_2014\_076

Modification régie droit de place - DE\_2014\_077

Tarif immeuble rue Darricau - DE\_2014\_078

Acquisition AL 424 - DE\_2014\_079

Rétrocession caserne de gendarmerie - DE\_2014\_080

Bilan de la concertation et arrêt du PLU - DE\_2014\_081

Modification tableau de l'effectif - DE\_2014\_082

Frais de missions - DE\_2014\_083

Opération façades - DE\_2014\_084

Avis motivé permis de construire - DE\_2014\_085

Cession parcelle AL142 - DE\_2014\_086

#### Décisions - DE\_2014\_068

Le Conseil Municipal prend acte des décisions dans les domaines prévus par l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales  
Adoptée à l'unanimité.

**Demande de subvention \_ amendes de police - DE\_2014\_069**

Le Conseil Municipal sollicite le concours financier du Conseil Général des Hautes Pyrénées à hauteur de 40 % du montant global de l'opération : acquisition de panneaux de signalisation de police et la réfection de la signalisation horizontale.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES HT		RECETTES	
Panneaux de signalisation de police et signalisation horizontale	6205.47	Conseil Général des Hautes Pyrénées (40%)	2 482.19
		Autofinancement (60%)	3 723.28
<b>TOTAL</b>	<b>6205.47</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6205.47</b>

*Adoptée à l'unanimité.*

**Demande subvention \_ avenant 1 FEU 2013 2015 - DE\_2014\_070**

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 au titre du contrat FEU de 153670€ pour les opérations suivantes : aménagement de la place de la Libération et rue Maréchal Joffre, création d'un complexe sportif, travaux bâtiments communaux et travaux allées Larbanès.

*Adoptée à l'unanimité.*

**Demande de subvention FAR - DE\_2014\_071**

Le Conseil Municipal sollicite une subvention 14 400 € au titre du F.A.R (Conseil Général des Hautes Pyrénées) pour un coût total de travaux de voirie 36 000 € HT.

*Adoptée à l'unanimité.*

**Demande de subvention DRAC - DE\_2014\_102**

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement des travaux de restauration de l'église de Maubourguet : restauration des décors peints des transepts sud, murs et voûte.

Plan de financement

DEPENSES (HT)		RECETTES	
Restauration des décors	12 510,00	DRAC (50%)	5 004.00
		Autofinancement	7 506.00
<b>TOTAL</b>	<b>12 510.00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>12 510.00</b>

*Adoptée à l'unanimité.*

**Répartition subvention \_ modificatif 1 - DE\_2014\_073**

Le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes : 200€ au Collège Jean Jaurès (projet ULIS), 600€ à l'association sportive du Collège Jean Jaurès (Rencontres internationales de lutte scolaire à l'île de La Réunion) 500€ à la Banque Alimentaire (achat d'un véhicule frigorifique) 100€ à l'Association de Marins et Marins anciens combattants des Hautes Pyrénées.

*Adoptée à l'unanimité.*

**Règlement interne d'achat public - DE\_2014\_074**

Le Conseil Municipal adopte le règlement interne de l'achat public de la ville de Maubourguet pour les achats inférieurs à 90 000 € HT.

*Adoptée à l'unanimité.*

**Désignation déléguée Station vertes de vacances - DE\_2014\_075**

Le Conseil Municipal désigne comme déléguée au sein de la Fédération des stations vertes de vacances et des villages de neige : Mme Catherine MARIENVAL.

*Adoptée à l'unanimité.*

**Coupe de bois \_ année 2015 - DE\_2014\_076**

Le Conseil Municipal approuve les propositions d'assiette de coupes de l'ONF pour l'année 2015 : parcelle 10 et 3-1 : 553,15 m<sup>3</sup> à marteler (bois sur pied à la vente et houppiers délivrés à la commune). Les trois garants sont : M. Menjoulou, M. Estangoy et M. Nadal.

*Adoptée à l'unanimité.*

**Modification régie droit de place - DE\_2014\_077**

Le Conseil Municipal approuve la modification de la régie « droits de place » mise en place par délibération du 7 février 1972.

*Adoptée à l'unanimité.*

**Tarif immeuble rue Darricau - DE\_2014\_078**

Le Conseil Municipal fixe le loyer mensuel à 600€ de l'immeuble sis rue Darricau. Ce logement, situé sur la parcelle cadastrée AD 138, est composé comme suit, au rez de chaussée : une entrée, un salon/salle à manger, une cuisine, un WC, une chaufferie, au 1<sup>er</sup> étage : trois chambres, une salle de bain avec WC, un dressing et au 2<sup>ème</sup> étage un grenier. Une cour et un garage complètent cet ensemble.

*Adoptée 18 pour, 1 abstention*

**Acquisition AL 424 - DE\_2014\_079**

Le Conseil Municipal décide d'acquérir le terrain cadastré AL 424 pour une surface cadastrée 8 m<sup>2</sup>, propriété de M. WALRYCK 197 avenue de Pau au prix de 80€.

*Adoptée à l'unanimité.*

**Rétrocession caserne de gendarmerie - DE\_2014\_080**

Le Conseil Municipal accepte le transfert de compétence « construction, gestion et entretien de la gendarmerie » et la restitution de la caserne de gendarmerie de Maubourguet, sis parcelles cadastrées n°AB 322 et n°AB 324 pour une superficie totale de 5562m<sup>2</sup>, à l'€ symbolique. L'entrée en jouissance est fixée au jour de l'acte. Cet ensemble immobilier construit en 2007 rue du pont de chemin de fer, est composé d'un bâtiment technique (salle d'accueil, bureaux,...) d'une superficie de 236 m<sup>2</sup>, de 7 logements d'une superficie totale de 424 m<sup>2</sup>, d'une cour de service et voie de circulation de 1580 m<sup>2</sup>, d'espaces verts et parkings. Un bail de neuf années a été signé du 1<sup>er</sup> décembre 2008 au 30 novembre 2017.

*Adoptée par 18 pour et 1 abstention.*

**Bilan de la concertation et arrêt du PLU - DE\_2014\_081**

Le Conseil Municipal considère comme favorable le bilan de la concertation présenté et arrête le projet du plan local d'urbanisme (PLU).

*Adoptée à l'unanimité.*

**Modification tableau de l'effectif - DE\_2014\_082**

Le Conseil Municipal autorise la création de deux postes d'ATSEM à temps non complet à 31h30/35h et la suppression de deux postes d'ATSEM à temps complet.

*Adoptée à l'unanimité.*

**Frais de missions - DE\_2014\_083**

Le Conseil Municipal mandate expressément, conformément aux dispositions de l'article L 2123-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire et ses adjoints : Mmes Baudoin, Duberland et Marienval, et M. Menjoulou au 97ème Congrès des Maires aura lieu les 25, 26 et 27 novembre 2014 à Paris. Il autorise la prise en charge totale des frais de transport.

*Adoptée à l'unanimité.*

**Opération façades - DE\_2014\_084**

Le Conseil Municipal sollicite la reconduction de l'opération façade pour l'année 2015 sur le territoire intercommunal de la CCVAM dont Maubourguet. Il maintient le périmètre de l'opération façades sur le territoire communal : rue Clémenceau, rue Dumoret, rue Horcat, rue de l'hôtel de ville, place de la libération, allées Larbanès, allées du Foirail, place Lagardère et boulevard Lapalu, rue des moulins, rue Maréchal Joffre de l'intersection des allées Larbanès au pont de l'Echez.

*Adoptée par 18 voix pour, une contre.*

**Avis motivé permis de construire - DE\_2014\_085**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande de permis de construire déposé pour la construction d'une maison individuelle 87 route de Larreule, considérant que cette construction contemporaine basse consommation s'intégrera dans l'environnement paysager de ce quartier éloigné du centre-ville

*Adoptée à l'unanimité.*

**Cession parcelle AL142 - DE\_2014\_086**

Le Conseil Municipal décide ne pas céder le terrain, cadastrée ALp n° 142 pour une surface cadastrée estimée de 830 m², à Mme ROSS au prix de 16600 € car ce terrain a été acquis par donation en mai 1993 avec une clause « charges et conditions particulières ».

*Adoptée par 16 voix contre, 3 voix pour.*